

Monsieur Makabrou Khémissi
Président de l'Association de Défense
des Sinistrés du 15 juin 2010
Tél. 06.09.35.09.03

Trans en Provence le 22 février 2012

Monsieur Paul Mourier
Préfet du Var
Préfecture du Var
BP 1209
83 070 TOULON CEDEX

Monsieur le Préfet

L'ADS 15 est une association citoyenne à but non lucratif, laïque et rigoureusement indépendante de toute organisation politique. Nous défendons les valeurs démocratiques et républicaines, les Droits de l'Homme.

Dans un premier temps de crise, nous avons beaucoup agi pour aider et défendre les sinistrés en concert avec les administrations au delà même quand elles avaient fermé leurs portes après l'été 2010.

Dans un deuxième temps, nos objectifs sont, pour l'avenir, de défendre et d'informer les citoyens sur la catastrophe du 15 juin 2010. D'œuvrer pour l'établissement d'un vrai débat public et de participer à l'élaboration d'un projet équitable pour tous, garant de notre sécurité.

Après en avoir débattu avec les autres associations de sinistrés, la grande majorité des personnes touchées pensent que rien n'avance. De plus, le manque d'information flagrant de la part de vos services et la désinformation mise en place par certains élus après les inondations à répétition de 2010 et 2011 ne font qu'amplifier les rumeurs.

Dans cette optique, nous vous demandons de bien vouloir avoir l'obligeance de répondre aux Constats et Questions ci-dessous et de nous faire connaître votre analyse globale et la planification des mesures à mettre en œuvre.

Association de Défense des Sinistrés du 15 juin 2010.
Villa le Grand Pont 833, D555 Rte de Draguignan
83720 Trans en Provence

www.ads15.fr

- C : Refus de recevoir et de communiquer avec les associations de sinistrés. Nous avons rencontré dans un premier temps Mme la sous-préfète et le conseiller du Ministre de l'intérieur à Draguignan à ce sujet, « il a pris note et bien entendu ». Depuis rien.
- C : Pas de réponse de votre part aux courriers des associations de sinistrés du var.
- C : Pas de réponse des services de l'Etat et des collectivités concernant la consultation des études payées par le contribuable en matière d'environnement. La CADA va être saisie.
- Q : Au titre du dossier des inondations combien de fonctionnaires travaillent sur les dossiers ? Qui sont-ils ?
- C : Force est de constater, que depuis plus d'un an et demi des communes concernées par la Florièye ont réalisé des travaux très importants sur le recalibrage et la consolidation des berges de cette rivière ainsi que les expropriations qui s'imposaient. Sur le secteur de la Nartuby et de l'Argens rien n'a commencé.
- Q : Où en est-on du glissement de terrain des gorges de Chateaudouble ? Que se passerait-il en cas de glissement important créant une obstruction complète des gorges et la création d'un barrage d'eau en amont ? un système d'alerte de la population a-t-il été mis en place comme il en existe dans d'autres départements? des études ont-elles été réalisées et quelles sont les conclusions? La population est-elle en danger de mort ?
- CQ : Le SIAN, par voie de presse, annonce des travaux en début d'année 2012 sur la Nartuby après avoir contracté un emprunt. A ce jour, les travaux n'ont pas commencé, rien n'a été fait. Qui va garder la gouvernance des travaux d'aménagement du « plan Nartuby », plan inconnu pour nous à ce jour mais cité par vos services (coût estimé 15 576 075€) ? Un PAPI va-t-il être mis en place pour le bassin de l'Argens et piloté par qui ? regroupera-t-il les travaux d'aménagement de la Nartuby ? qui va financer? Comment sont priorisés les aménagements ?
- C : Pourquoi les travaux engagés et le traitement des dossiers de la tempête Xynthia avancent-ils beaucoup plus vite que pour le Var ? Pourquoi une commission d'enquête n'a-t-elle pas été mise en place alors que c'est la demande de plusieurs associations et de certains élus? pourquoi un référent n'a pas été nommé pour coordonner les dossiers?
- C : Quand sera remis en service le poste vigie crue des gorges de Chateaudouble détruit en 2010.
- QC : Quand sera mis en service un système d'alerte à la population pour la Nartuby, la Florièye et l'Argens? A chaque pluie la rumeur court... Nous vous rappelons l'épisode du barrage de Carcés novembre 2011 où on a constaté des tentatives d'évacuations sur Draguignan (écoles, crèches, services publics...) qui se sont traduites par un embouteillage qui, si il y avait eu un danger ou une vague comme en 2010, aurait pu faire des centaines de victimes. Que se passerait-il en cas d'alerte à l'attention d'une population manquant complètement d'informations sur la conduite à tenir ? Le chaos ? Qui en serait responsable ?

- Q : Quels sont les documents et les risques pris en compte pour les propositions de PPRI et documents d'urbanismes, pour le futur PAPI ? pourquoi les associations n'ont-elles pas été consultées ?
- CQ : A chaque épisode pluvieux important, la zone artisanale du Carrefour de Trans en Provence est inondée. Quand seront mises en place les mesures du rapport Lefort ?
- CQ : A chaque pluie importante des quartiers entiers sont inondés par le ruissellement urbain à Draguignan et à Flayosc. Monsieur le Maire de Draguignan assure, entre autres dans les médias, qu'il n'a pas d'argent et qu'il faudra du temps. Les assureurs eux prennent le temps de résilier les contrats des sinistrés. L'Etat doit tenir son rôle et obliger les municipalités à assumer leurs obligations en matière de sûreté, sécurité, santé et salubrité publique comme le prévoit l'Article L2212-2 5° du CGCT.
- C : Il serait nécessaire de mettre en place des structures spécialisées comme cela se fait dans d'autres départements comme le Gard avec ALABRI . Cela permettrait d'assurer l'écoute post-crise et de pouvoir trouver des solutions pour certains dossiers.
- CQ : La prison de Draguignan comportant plusieurs étages a été fermée et va être délocalisée pour une somme de plus de 70 millions d'euro sans compter l'éventuelle démolition. Comment peut on expliquer aux habitants de cette zone que l'on ne peut l'aménager car trop dangereuse par rapport au niveau d'eau constaté, alors que les habitants du quartier seraient en sécurité dans des habitations sans étage et qu'ils peuvent, eux, rester sur place sans le moindre problème ?
- CQ : En matière d'expropriation, une première série d'expropriation amiable avait été engagée avec des délais approximatifs par rapport aux engagements de vos services. D'autres ont suivi au coup par coup avec des résultats mitigés. Une deuxième série concernant les secteurs les plus touchés et les plus à risques devait être élaborée avant fin 2011.
En 2010 des secteurs ont été touchés par des hauteurs d'eau supérieures à deux mètres avec des vitesses d'eau de type crue torrentielle, de plus ils sont isolés de l'extérieur sans pouvoir être secourus ou évacués (sauf moyens aériens) idem en 2011 avec des hauteurs d'eau moins importantes. A quand les résultats ? toute la population concernée souffre à chaque pluie importante; des personnes deviennent dépressives et ne peuvent rien entreprendre par manque de visibilité et s'inquiètent sur leur avenir et leur devenir.
- C : Nous avons assisté avec Madame la sous-préfète de Draguignan et plusieurs fonctionnaires impliqués dans les dossiers en cours à une conférence sur « les inondations catastrophiques à Draguignan, en Dracénie et dans la basse vallée de l'Argens, petit rappel du passé » le mercredi 14 décembre 2011 organisée par la société d'étude scientifiques et archéologiques de Draguignan et du var (salle comble).
Nous en sommes sortis profondément choqués avec l'impression, pour ceux qui habitent dans certaines zones, que nous ne serons plus jamais en sécurité. L'exemple du parapet du pont romain de Trans en Provence détruit par l'eau de la Nartuby est édifiant !

Le travail remarquable développé par les conférenciers a fait ressortir de nombreuses inondations d'ampleurs exceptionnelles remontant jusqu'au XIV ème siècle ; elles remettent complètement en question les bases de calculs annoncés après 2010. Ces documents doivent être pris en compte par vos services pour l'élaboration des PPRI.

Après cette conférence, PERSONNE ne pourra dire nous ne savions pas, que nous ne connaissions pas ces phénomènes et leurs intensités, que nous ne pouvions pas les prendre en compte...

En conclusion comme vous l'avez dit à Roquebrune sur Argens, vous ne pouvez rattraper des années d'inertie en matière de prise en compte des inondations en quelques mois.

Le manque de décisions et le refus de financement des collectivités sont évidents et organisés pour gagner du temps alors que des élections se précisent les sinistrés sauront s'en souvenir, mais les inondations se suivent et se ressemblent.

Par la pression de nos adhérents et le manque de concertation et de considération des décideurs, vous pourriez nous contraindre à porter des dossiers devant les juridictions administratives.

L'information doit reprendre et arriver à tous ceux qui ont été durement touchés et qui s'interrogent sur leur avenir. Il ne doit pas y avoir de laissés-pour-compte.

Comptant sur votre diligence à nous répondre et à avancer sur ces questions et ces dossiers, veuillez agréer Monsieur le Préfet l'expression de mes salutations distinguées et respectueuses.

Le président

K. MAKABROU



Copie : M. N. Sarkozy Président de la République Française
M. C. Guéant Ministre de l'intérieur
Mme N. Kosciusko-Morizet Ministre du développement durable
M. D. Migaud Président de la Cour des Comptes
M. H. Lanfranchi Président du Conseil Général du Var
M. M. Vauzelle Président du Conseil Régional PACA
M. J.M. Couve député
M. P.Y. Collombat Sénateur
M. G. Tortora Président du SIAN

Association de Défense des Sinistrés du 15 juin 2010.
Villa le Grand Pont 833, D555 Rte de Draguignan
83720 Trans en Provence

www.ads15.fr